

Procès-verbal de la 143^e assemblée générale

tenue le 25 mars 2014 à 11h30 au local 2-52-101

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 février 2014 et suites.
5. Procédure d'élections au bureau exécutif.
6. Assurance qualité.
7. Tournée pré-négociation.
8. Varia :
 - 8.1 Pétition SHASE.
9. Levée de l'assemblée.

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 143.1 « Il est proposé de nommer Josée Lebrun à la présidence d'assemblée. »
Proposée par Louis Desmeules et appuyée par Yves Lafond.
Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Résolution 143.2 « Il est proposé d'accepter Renaud Santerre-Crête (Philosophie) comme nouveau membre du SPECS-CSN. »
Julie Dionne propose et Pierre-Paul Charlebois appuie.
Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Résolution 143.3 « Il est proposé d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant un point "8.1 Pétition SHASE" et en faisant passer le point "7. Procédure d'élections au bureau exécutif" avant le point "5 Assurance qualité". »
Julie Dionne propose et Lucien Tousignant appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 février 2014 et suites.

Résolution 143.4 « Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 142^e assemblée générale tenue le 13 février 2014. »
Rémy Bergeron propose et Louis Desmeules appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4.1 Suites au procès-verbal.

- Aucune suite.

5. Procédure d'élections au bureau exécutif.

Yves Lafond présente les nouvelles procédures d'élections et explique le fonctionnement de la période électorale syndicale.

6. Assurance qualité

- Yannick Delbecque nous fait la présentation d'une réflexion par rapport à l'assurance qualité menée à bien par le comité école et société.
- Certains membres se questionnent sur les finalités des mandats de la CÉEC et des audits qu'elle propose.
- Philippe Langlois explique l'importance de cette nouvelle position par rapport au dossier de l'assurance qualité.
- Les membres réagissent sur la proposition et se questionne sur les suites possibles au dossier si nous nous en dissocions. Il y a également des questions par rapport à la situation nationale par rapport à l'enjeu de l'assurance qualité. Nous discutons de la dissonance entre les objectifs de l'audit et la charge de travail sur le plancher.

Recommandation du bureau exécutif :

- Attendu que l'implantation de la phase « audit » de l'assurance qualité se fait progressivement dans les collèges (quatre collèges sont touchés en ce moment : Marie-Victorin, Shawinigan, Ste-Foy et Grasset) et qu'il est important d'avoir une position commune (nationale), en solidarité;
- Attendu les nombreuses analyses et les positions de la FNEEQ sur l'assurance qualité;
- Attendu que les professeur-es ont plusieurs raisons de questionner la légitimité, les objectifs et les orientations à long terme de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC);
- Attendu que les professeur-es ont plusieurs raisons de questionner la pertinence et les objectifs réels du processus d'« assurance qualité » actuellement mis en branle par la CÉEC, notamment au plan de :
- l'uniformisation des pratiques et de la perte d'autonomie collective et individuelle des professeur-es;
- la marginalisation des professeur-es dans la définition des critères qui fondent une éducation de qualité;
- l'augmentation significative des tâches administratives et bureaucratiques pour les professeur-es et pour les autres corps d'employé-es;
- l'instauration progressive d'une logique de la concurrence et de l'image de marque branding au sein du réseau public collégial;
- Attendu que la participation des professeur-es au processus d'assurance qualité actuellement mis en œuvre dans les cégeps constituerait une reconnaissance explicite de la légitimité de la CÉEC et du processus d'« assurance qualité » qu'elle met en branle;
- Attendu que les États généraux sur l'enseignement supérieur organisés par la FNEEQ contribueront à notre réflexion sur les façons de faire valoir et de parfaire les mécanismes déjà en cours dans les collèges permettant de préserver la qualité de notre enseignement (lancement, le 26 mars 2014, de la programmation des États généraux prévus pour l'hiver 2015 et autres activités organisées dès l'automne 2014 en vue de ces États généraux);

Résolution 143.5

« Il est proposé que le SPECS-CSN se dissocie formellement du processus d'audit d'« assurance qualité » actuellement mis en branle par la CÉEC en s'abstenant d'y participer sous une forme ou sous une autre; et que le SPECS-CSN mette sur pied un comité "école et société". »
Steve McKay propose et Philippe Langlois appuie.

Proposition d'amendement :

« Il est proposé de changer dans la proposition principale "que le SPECS-CSN se dissocie..." par "que les membres du SPECS-CSN se dissocient..."».

Diane Guérette propose et Julie Dionne appuie.

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à la majorité.

7. Tournée pré-négociation

- Yves Sabourin et François-Olivier Chené présentent la structure de négociation à la CSN ainsi que les enjeux priorités en vue de la prochaine négociation.
- Les membres mentionnent l'importance de reconnaître la lourdeurs des nouvelles préparations et des actualisations du contenu. Ils parlent également des conditions de travail très déficientes en formation continue. Plusieurs enseignantEs mentionnent que le niveau de français des étudiants peut être très mauvais mais le calcul de la moyenne au secondaire fait en sorte que le cours de renforcement en français leur est refusé. Nous discutons également des difficultés de planification de cours créées par les parcours atypiques très nombreux et variés. L'enjeu de la rémunération revient en martelant l'importance d'élargir sur les conditions de travail qui sont plus qu'un salaire.

8. Varia :

8.1 Pétition SHASE

Nous invitons les membres à signer une pétition pour soutenir un organisme en soutien aux hommes agressés sexuellement pendant l'enfance.

9. Levée de l'assemblée.

Résolution 143.6 « Il est proposé de lever l'assemblée. »

Louis Desmeules propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Steve Mc Kay, président

Jean-Thomas Courchesne, secrétaire